



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

Le Directeur Général

N° 114 /MEMFPMA/ENA/DG/SC

Abidjan, le **07 JUIL 2025**

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des administrations publiques et parapubliques des pays et organisations internationales désirant former leurs ressortissants et agents à l'École nationale d'administration (ENA) de Côte d'Ivoire, l'ouverture des tests d'accès en 2026 aux cycles de formation de l'ENA, en qualité d'Auditeurs à Titre Étranger (ATE), au titre de l'année 2025.

Pour les fonctionnaires étrangers, peuvent faire acte de candidature, dans les filières ouvertes dans les Écoles de l'ENA :

- Au Cycle Supérieur, les personnes âgées de 18 à 50 ans au 1^{er} janvier 2025 et qui ont occupé, à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins trois (03) ans, un emploi d'Attaché ou d'Inspecteur, au sens de la Fonction Publique ivoirienne.
- au cycle moyen supérieur, les personnes âgées de 18 à 45 ans au 1^{er} janvier 2025 et qui ont occupé, à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins quatre (04) ans, un emploi de contrôleur, Secrétaire Administratif ou Secrétaire des Finances, au sens de la Fonction Publique Ivoirienne.
- au cycle moyen, les personnes âgées de 18 à 45 ans au 1^{er} janvier 2025 et qui ont occupé, à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins cinq (05) ans, un emploi d'Adjoint Administratif, Agent de la Police de Navigation, des Pêches et Ports, Agent de Constatation des Impôts, Agent d'Encadrement des Douanes, Commis des Finances et Commis du Trésor, au sens de la Fonction Publique Ivoirienne.

- Pour les non fonctionnaires, peuvent faire acte de candidature, dans les filières ouvertes dans les Écoles de l'ENA :
- au Cycle Supérieur, les personnes âgées de 18 à 41 ans au 1^{er} janvier 2025 et titulaires, outre du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré ou d'un titre admis en équivalence, d'un diplôme de fin d'études du second cycle de l'Enseignement Supérieur ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- au Cycle Moyen Supérieur les personnes âgées de 18 à 38 ans au 1^{er} janvier 2025 et titulaires, outre du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré ou d'un titre admis en équivalence, d'un diplôme de fin d'Etudes du Premier Cycle Universitaire, d'un Brevet de Technicien Supérieur, d'un Diplôme Universitaire de Technologie ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- au Cycle Moyen les personnes âgées de 18 à 33 ans au 1^{er} janvier 2025 et titulaires du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré, d'un Brevet de Technicien ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

Les candidats étrangers aux tests d'accès à l'ENA, fonctionnaires ou non fournissent à l'inscription en ligne, sur le site www.ena.ci, un dossier comprenant :

- une copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité ;
- un arrêté de nomination dans l'emploi actuel (pour les fonctionnaires) ;
- une (01) photo d'identité couleur ;
- une copie certifiée libellée en français conforme à l'original du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré ou d'un titre admis en équivalence et du diplôme requis pour le cycle de formation choisi ;
- une copie du reçu de paiement des frais d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes du mercredi 16 au mercredi 30 juillet 2025 suivant la procédure jointe en annexe.

Les frais d'inscription sont fixés à cent cinquante mille (150.000) francs CFA, payables en une fois à l'Agence Comptable de l'ENA.

Les tests auront lieu le mardi 19 août 2025, à 7 heures 30 minutes à l'ENA de Côte d'Ivoire.



Narcisse SEPY YESSOH